

Breveter le vivant: «Une loi pour les entreprises établies»

SUISSE
Biotechnologie

Interview

CLAUDE ANSERMOZ

■ Le National a achevé hier l'examen de la loi sur les brevets. Elle consacre la brevetabilité du vivant. Selon Philippe Cullet, professeur de droit, cette loi ne favorisera pas l'innovation des petites entreprises.

«Privatiser» les découvertes sur les organismes végétaux ou animaux. Déposer un brevet sur une plante modifiée génétiquement, un gène humain ou une cellule. Ce sera désormais possible en Suisse. Le Conseil national a accepté hier la révision de la loi sur les brevets après deux jours de débats. Les Etats devront encore se prononcer. L'industrie pharmaceutique en fait une condition de survie économique. Les pays du Sud craignent néanmoins que l'on pille leur patrimoine naturel. Et certains chercheurs pensent qu'un excès protectionniste entraverait leurs études. Entretien avec le Genevois Philippe Cullet, professeur de droit à Londres et spécialiste international de la question des brevets.

La révision de la loi sur les brevets en Suisse est-elle indispensable pour notre industrie pharmaceutique?

Si «notre» industrie pharmaceutique et biotech se résume aux «géants» bâlois qui opèrent principalement dans un contexte transnational, il est probable que la révision est nécessaire pour maintenir leurs marges de bénéfice. Cependant, cela ne signifie pas du tout que la révision soit indispensable à leur bien-être. Les brevets leur offrent une rente confortable et



Philippe Cullet: «Le système des brevets aujourd'hui favorise principalement des grosses entreprises déjà établies mais peut entraver la croissance de start-up ou autres PME.» (M WÜRTEMBERG)

des marges de profit attractives. Mais on pourrait imaginer un système n'offrant pas des avantages aussi importants à ces sociétés. Les brevets sont particulièrement utiles et bienvenus pour les très grosses entreprises bien implantées. Il n'en va pas de même pour les start-up et autres PME, qui ne produisent qu'un nombre restreint de produits. Ces dernières risquent tout autant d'être désavantagées qu'avantagées par une protection accrue par les brevets. Elle peut certes leur offrir quelques bénéfices pour le produit final qu'elles commercialisent. Mais, en amont, leur essor peut être freiné par

l'impossibilité d'avoir accès aux techniques ou aux produits nécessaires pour développer un nouveau produit. Acheter une licence serait soit trop cher, soit interdit par le détenteur du brevet. En d'autres termes, le système des brevets aujourd'hui favorise principalement des grosses entreprises déjà établies mais peut entraver la croissance de petites entreprises.

«Il est malsain d'aborder ces questions fondamentales par l'angle commercial»

Les pays du Sud craignent qu'on les spolie de leur patrimoine naturel. Que peut faire la Suisse pour éviter cela?

Le niveau moyen de protection des brevets au Nord ne

cesse de se niveler par le haut. Contraignant les pays en développement, dans des accords bilatéraux, à s'aligner sur ces standards élevés de protection intellectuelle. En la matière, la Suisse n'est pas le pays le plus «coupable». Elle ne fait que suivre la méthode américaine et de la communauté européenne. Dans le cadre de la révision, la Suisse peut mettre quelques barrières. Faire en sorte que la divulgation de la source de toute ressource biologique ou de toute connaissance traditionnelle soit une condition de la brevetabilité. Ou encore introduire une clause imposant le partage des avantages obtenus par le détenteur des brevets avec les autres personnes, communautés ou organisations ayant participé au développement du produit. Directement ou indirectement, que cela soit la personne qui indique les propriétés d'une plante ou d'une semence ou les chercheurs d'une université du sud qui ont fait un travail préliminaire de recherche qui aide l'entreprise suisse dans le développement final du produit breveté (ndlr: ce point a été refusé par le National)

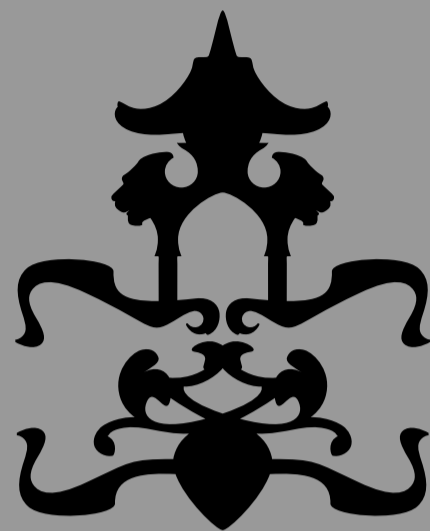
N'y a-t-il pas une solution plus éthique pour légiférer sur le vivant qu'une loi sur les brevets?

Bien sûr. Il n'y a absolument aucune raison particulière de permettre au droit des brevets d'être l'endroit où des choix fondamentaux de société sont pris. Comme la brevetabilité du vivant, de l'humain... Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation où ces choix sont largement discutés sous l'angle de leur commercialisation. Les considérations sociales n'abondent pas dans les lois sur les brevets. Il est en fait très malsain d'aborder ces questions primordialement par l'angle commercial étant donné que le débat est dès lors complètement biaisé par ces considérations économiques.

PUBLICITÉ

Unique en Suisse

OUVERTURE



darjeeling
DÉCORATION

Magasin d'ameublement et d'objets de décoration issus des traditions du Monde. 1'200 m² d'exposition.

Darjeeling vous invite à un voyage dans un univers inattendu où chaque pièce témoigne d'une histoire unique.

Darjeeling Décoration SA

Rue du Bois-Genoud 1 - CH-1023 Crissier, Sortie autoroute Crissier - direction Lausanne
Parking à votre service
Tél. +41 21 635 26 76 Fax: +41 21 622 06 69
Heures d'ouverture: du lundi au samedi, 9h30-19h

PUBLICITÉ

Le Swisscom Shop vous propose aussi des écrans sans téléphone.



CHF 1599.-

Panasonic TX-26LX60FA

- Dimensions: 65.7 x 52.5 x 30.1 cm (socle compris)
- Ecran LCD 66 cm, 16:9
- Résolution: 1366 x 768 pixels
- Connecteurs: 2x HDMI, 2x Scart (RGB)
- Contraste: 1200:1

Panasonic HD VIERA ideas for life

Livraison gratuite incl.

Egalement disponible: Panasonic TX-32LX60FA (diagonale image 82 cm) CHF 1999.- et Panasonic TH-42PV60E (diagonale image 106 cm) CHF 2999.-.

Achetez donc votre téléviseur Sony chez Swisscom. Vous bénéficierez d'une livraison gratuite et de l'incomparable service Swisscom. Découvrez et commandez les nouveaux modèles en exclusivité dans les Swisscom Shops suivants:

- Genève Rue de Rive 3
- Lausanne 42, av.de Bergière
- Baden Bahnhofstrasse 31

- Berne Bahnhofplatz 10 B
- Liestal Rathausstrasse 66
- Lucerne Floraweg 2

- St-Gall Neugasse 26
- Zurich Füsslistrasse 6
- Lugano Contrada di Verla

swisscom